



Pomme de terre

Avertissement No 03 – 30 mai 2014

- Conditions climatiques et culturales.
- Doryphore.
- Rhizoctonie.
- Prévention du mildiou.
- Réduction des risques liés aux pesticides.
- Sommaire agrométéorologique hebdomadaire.

CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES

Pour la période du 23 au 30 mai, les températures ont généralement été sous les normales de saison avec des vents du nord-est bien présents pour plusieurs régions. Les précipitations reçues ont été variables selon les secteurs, mais plus importantes dans les régions de l'Estrie, du Centre-du-Québec et de la Montérégie. Le sommaire agrométéorologique à l'annexe 1 donne les précisions pour chaque région.

Malgré les précipitations dispersées, les sols se sont généralement asséchés et seuls les endroits plus humides et les sols plus lourds demeurent problématiques. Ces conditions ont permis un bon avancement des plantations dans la majorité des régions, sauf pour les secteurs de terre noire en Montérégie-Ouest où elles ont peu progressé. Les conditions météorologiques qui sont prévues pour les prochains jours semblent favorables et devraient permettre une poursuite rapide de cette opération. Le tableau qui suit donne un aperçu du pourcentage des superficies ensemencées selon les données obtenues des collaborateurs du RAP.

Régions	Pourcentage des superficies ensemencées
Montérégie (Ouest et Est), Lanaudière	60 à 100 %
Outaouais, Centre-du-Québec, Mauricie, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches	80 à 100 %
Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean	20 à 50 %

Dans les régions les plus au sud (Montérégie et Lanaudière), les premiers champs plantés sont au stade de 10 à 15 cm alors que plusieurs autres champs sont au stade de levée ou de craquelage du sol. Jusqu'à présent, seulement quelques cas isolés de manque à la levée causé par la pourriture des plantons nous sont rapportés. Selon certains producteurs, la qualité de la semence est plus problématique cette année; la gale commune et la pourriture sèche fusarienne seraient les problèmes les plus présents.

Les traitements herbicides sont relativement avancés dans la région de Lanaudière (environ 75 %) et ils sont commencés dans les champs ensemencés des autres régions du sud et du centre du Québec. La pluie reçue au cours de la semaine permettra d'activer les produits pour les champs traités. En effet, une humidité suffisante (habituellement des précipitations de plus de 5 mm) est nécessaire après le traitement, afin de faciliter le transport de l'agent chimique jusque dans la zone des racines des mauvaises herbes en germination. Toutefois, des quantités importantes de précipitations peuvent aussi occasionner un certain lessivage des herbicides et en réduire l'efficacité.

DORYPHORE

Bien que quelques adultes de doryphore aient été observés dans les régions plus au sud, les conditions climatiques fraîches actuelles font en sorte que l'activité des insectes est pratiquement nulle. Puisqu'une bonne majorité des champs sont traités à la plantation, les populations demeurent aussi généralement faibles.

Un dépistage du doryphore devrait être fait à partir de la levée des plants afin de vérifier l'arrivée des adultes ou encore pour évaluer l'efficacité des traitements réalisés à la plantation.

Pour les champs qui n'ont pas été traités à la plantation et lorsque des rotations sont pratiquées (pas plus d'une année de pommes de terre dans un même champ), les interventions contre les adultes ne devraient pas être nécessaires dans ces champs. Cependant, il faut surveiller particulièrement les champs à proximité des parcelles en rotation et les bordures localisées près de sites d'hivernage du doryphore. Dans ces zones, des interventions contre les adultes pourraient être nécessaires. Dans les autres cas, planifiez vos interventions contre les jeunes larves.

RHIZOCTONIE

Des sols froids et humides à la plantation favorisent le développement de la rhizoctonie et il est important de mettre en pratique des méthodes culturales pour en réduire l'incidence. Le [bulletin d'information No 02](#) du 11 avril 2014 vous donne plus d'information sur la maladie et les stratégies de lutte.

Nous sommes présentement au début de la période idéale pour dépister les chancres nécrotiques causés par la rhizoctonie qui peuvent apparaître sur les germes. Pour ce faire, parcourez vos champs en zigzag et prélevez des plantons avec leurs germes en croissance. Le risque de développement de la maladie est plus important si les semences utilisées étaient contaminées par des sclérotés, lorsque le champ possède un historique important de rhizoctonie ou lorsque les conditions climatiques défavorisent la levée des plants. L'observation des chancres et la notation des divers degrés de dommages révéleront l'intensité d'infestation de cette maladie dans vos champs et vous permettront principalement de planifier vos interventions pour les années ultérieures. En effet, après la plantation, aucun fongicide n'est homologué pour atténuer le problème si celui-ci s'avère important. L'utilisation de pratiques culturales qui favorisent la croissance des plants, comme l'ajout d'azote et l'utilisation de l'irrigation, pourra réduire l'impact de la maladie.

PRÉVENTION DU MILDIOU

Doit-on commencer à se préoccuper de cette maladie si tôt en saison? Eh oui! La maladie a été diagnostiquée dans plusieurs régions du Québec l'an dernier. Elle a aussi été présente dans les provinces voisines (Ontario et Nouveau-Brunswick), en Alberta ainsi que dans plusieurs États américains. Aussi, il ne faut pas sous-estimer sa capacité de se déplacer sur de longues distances et de se développer rapidement lorsque les conditions sont favorables. De plus, le mildiou peut se développer sur d'autres plantes de la famille des solanacées (tomates, aubergines, pétunias, etc.) et, dans les années antérieures, sa présence a été observée sur des transplants provenant des États du sud des États-Unis.

Il faut donc agir en prévention. Les premières actions à poser sont une bonne gestion des tas de rebuts et des repousses de plants de pommes de terre. En effet, ceux-ci constituent généralement la source initiale d'inoculum et sont la cause la plus importante de contamination du mildiou.

La gestion des tas de rebuts est essentielle pour le contrôle du mildiou, mais elle est aussi importante pour la prévention des maladies virales (PVY et PLRV), du flétrissement bactérien et de certains insectes. La gestion des tas de rebuts est maintenant obligatoire au Québec et cette pratique est encadrée par l'article 5 du Règlement sur la culture de pommes de terre. En effet, celui-ci stipule qu'« Entre le début de la levée et le défanage complet des plants de toute culture de pommes de terre, le propriétaire ou le gardien doit, de manière à éviter la propagation du mildiou, éliminer les rebuts de pommes de terre ou les garder dans un endroit fermé ou sous une bâche ». Veuillez consulter le [bulletin d'information No 05](#) du 24 mai 2013 sur les pratiques recommandées pour la gestion des rebuts de pommes de terre.

Il est important de limiter le développement des repousses des plants de pommes de terre dans les champs en rotation, car comme elles ne sont pas protégées par les fongicides, le champignon responsable du mildiou peut les infecter facilement. Selon la culture de rotation choisie, certains herbicides ont une action « suppressive » intéressante. N'hésitez pas à consulter votre conseiller pour vous renseigner sur les produits recommandés. Toutefois, ceux-ci ne détruisent généralement pas tous les tubercules, car certains, enfouis plus profondément, germeront plus tard. Un suivi de ces champs devra être fait afin d'évaluer la situation et d'intervenir au besoin. Lorsque des plants de volontaires montrent des symptômes, ils doivent être détruits avec un herbicide ou enlevés sans tarder. Si les plants sont enlevés, il faut s'assurer de les ensacher rapidement afin de ne pas disperser les spores.

RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS AUX PESTICIDES

Afin de soutenir les exploitations agricoles à acquérir et à améliorer l'équipement permettant la réduction des risques liés aux pesticides pour la santé et l'environnement, le volet 1 du programme Prime-Vert propose une aide financière pouvant couvrir 70 % (approche individuelle) ou 90 % (approche collective) des dépenses admissibles sur certains équipements et services.

Plusieurs **équipements visant la réduction de la dérive** des pesticides peuvent être admissibles tels que des buses antidérive (à induction d'air), des contrôleurs de hauteur de rampe, des rampes à assistance d'air, des lecteurs de débit automatique pour le réglage du pulvérisateur, etc. L'aide financière peut également couvrir un montant forfaitaire pour le réglage du pulvérisateur par une personne accréditée, après l'installation de certains équipements.

Des équipements visant **la réduction de l'usage des pesticides et l'amélioration de l'efficacité et la sécurité** sont aussi admissibles. Parmi ceux-ci, on peut noter des équipements de traitement en bandes, des systèmes de fermeture automatique de section de rampes, des prémélangeurs, des contrôleurs du taux d'application, des réservoirs de rinçage, des systèmes de pulvérisation ULV pour le traitement des plantons de pommes de terre, etc.

Pour plus d'information sur le programme **Prime-Vert**, qui comporte aussi des volets au plan de la réduction de la pollution diffuse (brise-vents, bandes riveraines, ouvrages de conservation des sols, etc.), de la gestion des résidus agricoles de productions végétales, de l'aération des étangs d'irrigation, etc., n'hésitez pas à contacter votre centre de services agricoles du MAPAQ ou à consulter le site suivant : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/programmesliste/agroenvironnement/Pages/primevert.aspx>.

Pour une pulvérisation efficace, il est très important de s'assurer d'une bonne calibration et d'un bon réglage de votre pulvérisateur. Votre pulvérisateur devrait être vérifié chaque année en début de saison. Au besoin, vous pouvez demander l'aide d'une personne-ressource. La liste des personnes accréditées dans le cadre du projet Action Réglage 2014, qui offrent le service de réglage des pulvérisateurs, est disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/agroenvironnement/documents/Action-reglage.pdf>.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE

Laure Boulet, agronome – Avertisseuse
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ
Téléphone : 418 862-6341, poste 225
Courriel : laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 03 – Pomme de terre – 30 mai 2014

Annexe 1

Généré le : vendredi 30 mai 2014

Sommaire agrométéorologique

Période du : 23 au 29 mai 2014

Station	Pour la période		Degrés-jours base 5 (À partir du 1er avril)			Précipitations (mm)		
						Pour la période	Cumul (À partir du 1er avril)	
	T. min. (°C)	T. max. (°C)	2014	Écart*	2013		2014	2013
Abitibi-Témiscamingue								
Barrage Angliers	6,8	30,0	170,3	+10,3	202,4	1,6	148,9	134,4
Bas-Saint-Laurent								
Baie-des-Sables	1,5	22,9	104,5	+6,6	116,8	12,8	150,5	211,8
Kamouraska (Saint-Denis)	3,0	23,3	157,8	+11,9	148,3	4,8	126,6	188,8
Mont-Joli	1,2	23,4	134,4	ND	144,7	13,0	165,4	192,0
Saint-Arsène	2,3	20,9	135,6	+9,6	132,0	19,8	186,4	187,6
Capitale-Nationale								
Château-Richer	3,0	24,5	208,6	+66,1	224,3	11,0	211,0	282,5
Donnacona-2	~	~	~	ND	~	~	~	~
Saint-Alban	2,4	24,0	245,8	+47,2	261,5	8,8	216,2	207,8
Saint-François, I.O.	5,3	25,1	202,0	+42,1	240,3	5,0	203,5	249,9
Centre-du-Québec								
Drummondville	5,1	24,0	305,5	+44,7	355,6	23,5	206,6	233,0
Pierreville	5,3	26,0	304,4	+36,4	323,4	50,2	217,9	191,6
Chaudière-Appalaches								
Charny	4,0	23,9	230,0	+29,1	285,1	18,0	194,8	267,1
Estrie								
Coaticook	2,0	22,5	256,6	+42,2	289,6	49,4	239,4	206,7
Gaspésie								
Caplan	-0,5	24,3	105,2	+3,0	140,2	15,4	198,9	225,9
Lanaudière								
Joliette-Ville	4,1	25,5	290,2	+21,1	312,6	26,8	232,7	163,8
L'Assomption	4,8	25,9	304,9	+19,5	330,1	22,2	217,9	150,9
Saint-Jacques	4,4	25,1	278,4	+26,5	312,1	22,7	236,2	168,9
Saint-Michel-des-Saints	1,7	24,5	189,0	+45,2	209,0	25,4	252,5	183,5
Laurentides								
Mont-Laurier	3,4	25,2	230,1	+50,4	238,8	18,3	206,3	194,8
Saint-Janvier	4,6	25,0	289,0	+19,3	320,2	16,2	243,1	156,7
Mauricie								
Saint-Thomas-de-Caxton	5,9	23,5	261,9	+20,0	275,2	18,5	184,5	191,4
Montérégie-Est								
Farnham	4,3	25,0	320,5	+38,1	356,1	38,1	261,4	220,9
La Providence	5,1	26,2	353,5	+64,4	390,7	29,6	248,7	194,4
Saint-Amable	4,5	25,7	309,3	+19,8	328,2	28,7	239,5	153,7
Saint-Hyacinthe-2	5,1	25,6	326,0	+36,7	359,6	27,1	253,4	211,6
Montérégie-Ouest								
Côteau-du-Lac	4,2	26,0	296,1	+11,7	345,7	10,0	243,8	128,2
Hemmingford-Four-Winds	3,7	26,0	316,9	+23,3	335,8	20,0	219,9	148,2
Outaouais								
Notre-Dame-de-la-Paix	1,2	25,0	259,5	+36,4	266,1	10,0	211,2	228,4
Saguenay--Lac-St-Jean								
Péribonka	2,0	23,5	190,2	+52,5	225,1	13,1	136,3	208,1
Saint-Ambroise	0,0	23,2	169,3	+29,3	200,1	15,1	154,1	184,4

*Écart : Écart à la moyenne 1971-2000

Préparé par Agrométéo Québec (www.agrometeo.org)
Une initiative conjointe du MDDELCC, MERN et AAC